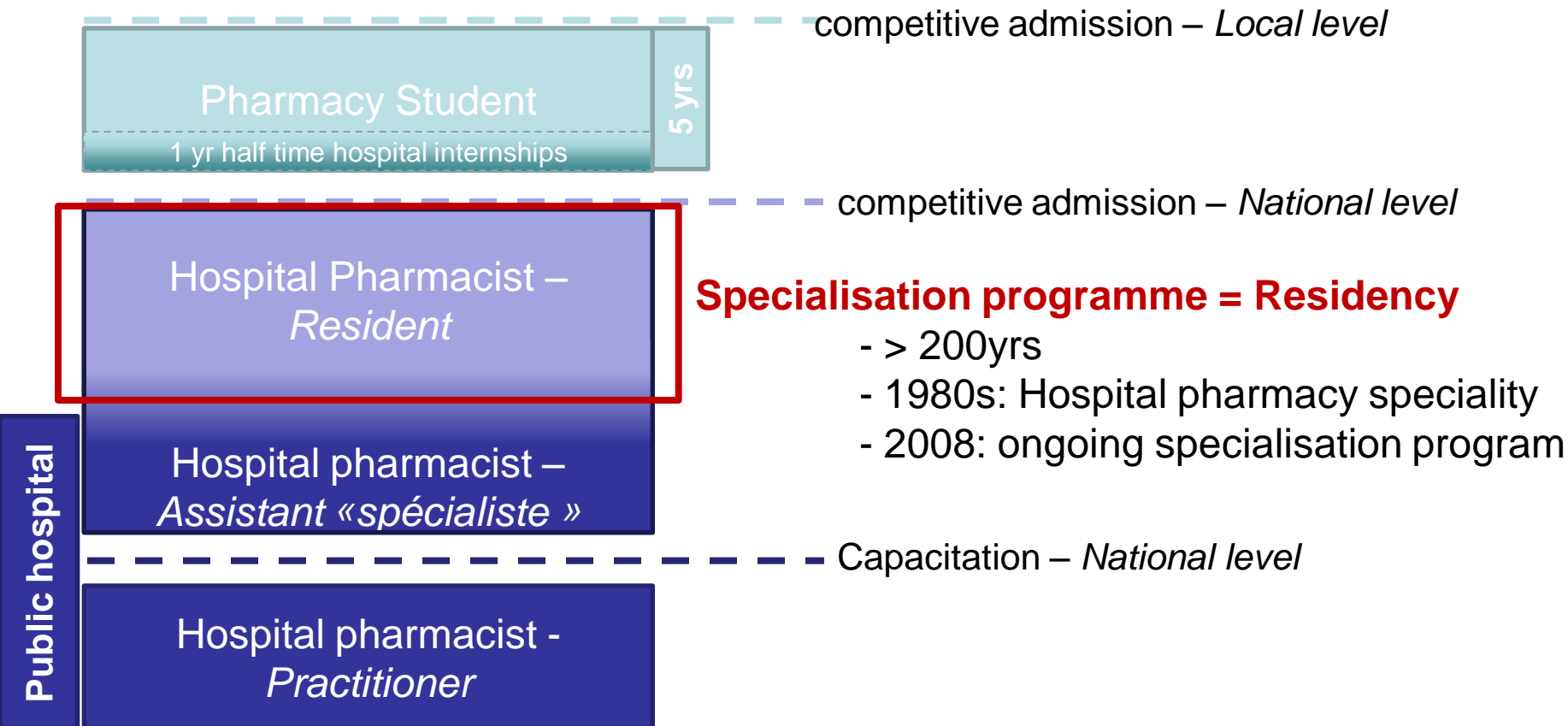


Hospital Pharmacy Specialisation - France -

10th November 2014

Convention to settle a collectif to represent French Hospital Pharmacy within EAHP.





competitive admission – *Local level*

Pharmacy Student

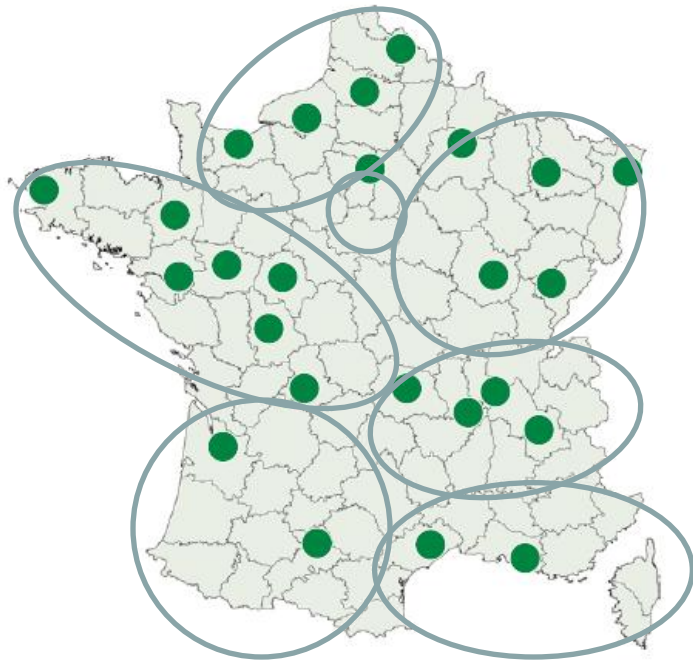
1 yr half time hospital internships

5 yrs

competitive admission – *National level*

Hospital Pharmacist – Resident

4 yrs



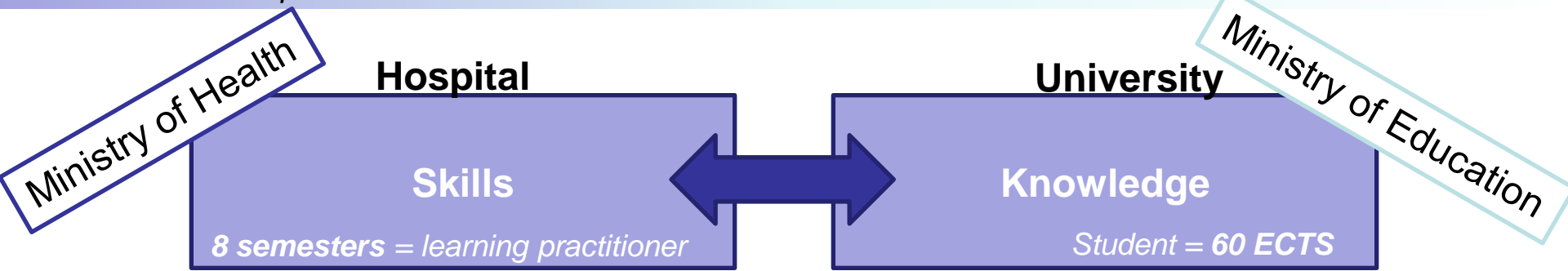
Classement au Concours National de l'Internat en Pharmacie (mois de mai) → 3^e cycle long des études pharmaceutiques

Biologie Médicale	Pharmacie	Innovation Pharmaceutique et Recherche (I.P.R.)
<p>Niveau 1 4 semestres : Hématologie, Bactériologie-Virologie, Biochimie, et Parasito-mycologie ou Immunologie</p>	<p>Niveau 1 : 1^{er} et 2^e Semestres agréés Pharmacie 3^e et 4^e Semestres tout agrément 4 domaines : Pharmacie clinique & dispensation - Stérilisation & dispositifs médicaux - Economie de la santé & vigilances - Préparation & contrôle + 4 U.E. / 2 U.E. + 1 Master / 3 U.E. + 1 stage industriel</p>	<p>Niveau 1 : 1^{er} et 2^e semestres agréés IPR + 2 U.E. Pharmacie / M2R</p>
<p>Niveau 2 : 4 semestres - Biologie Polyvalente (toutes spécialités niv.1) ou - Biologie Spécialisée : stages en rapport avec le domaine de spécialisation (spécialités niv. 1 ou Thérapie Génique et Cellulaire, Toxicologie-Pharmacologie, Biologie de la Reproduction, Cytogénétique)</p>	<p>Niveau 2 Mention Pharmacie Hospitalière et Pratique de la Recherche : qsp total 6 semestres agréés PHPR dans les 4 domaines + 2 U.E. / 1 Master / Equivalent</p>	<p>Niveau 2 Mention Pharmacie Industrielle et BioMédicale : 4 semestres agréés PHPR/PIBM dont 1 à 2 stages industriels + 2 U.E. / 1 Master Pro</p>
<p>D.E.S. de Biologie Médicale - LABM privés - Hospitalo-universitaire et hospitalier public/privé</p>	<p>D.E.S. Pharmacie Mention P.H.P.R. - Hospitalier public/privé (Assistant spécialiste) - Hospitalo-universitaire (AHU, MCU/PU-PH) - Administration</p>	<p>D.E.S. Pharmacie Mention P.I.B.M. - Milieu industriel : recherche et développement</p>
		<p>Niveau 2 6 semestres agréés IPR ou max 3 semestres industrie + 2 U.E. Pharmacie / M2R et Thèse (Ecole doctorale)</p> <p>D.E.S. Innovation Pharmaceutique et Recherche - Hospitalier public/privé dans la spécialité correspondante (Assistant spécialiste) - Hospitalo-universitaire (AHU, MCU/PU-PH) - Industrie : R&D dans la spécialité</p>

~ 300 per year

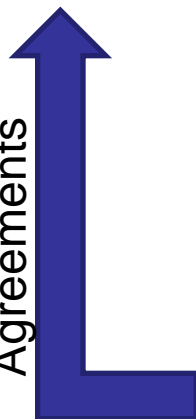
Framework

Updated in 2008



technical competencies related to

Agreements



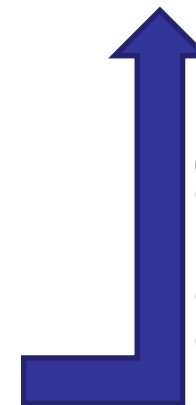
SPD & Clinical pharmacy services
Pharmacie clinique & dispensation

Compounding
Préparation & Contrôle

Sterilization and medical devices
Stérilisation & dispositifs médicaux

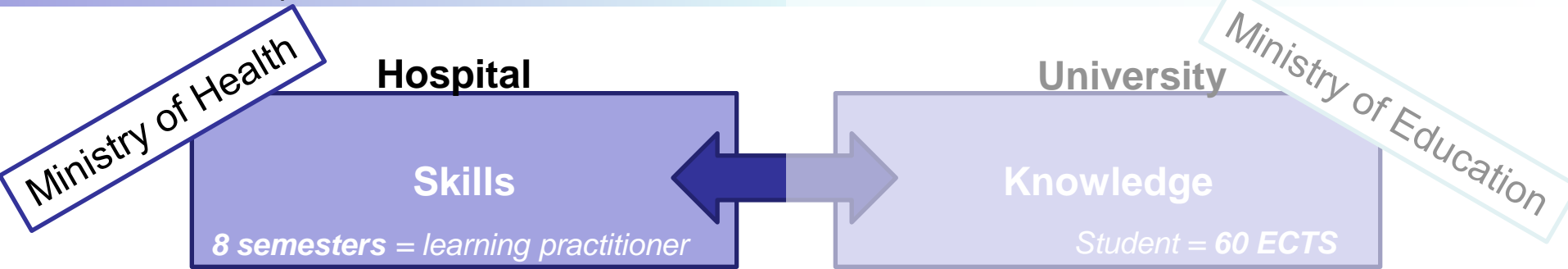
Health Economy & vigilances
Economie de la santé & vigilances

Seminars



Framework

Updated in 2008



« technical » competencies

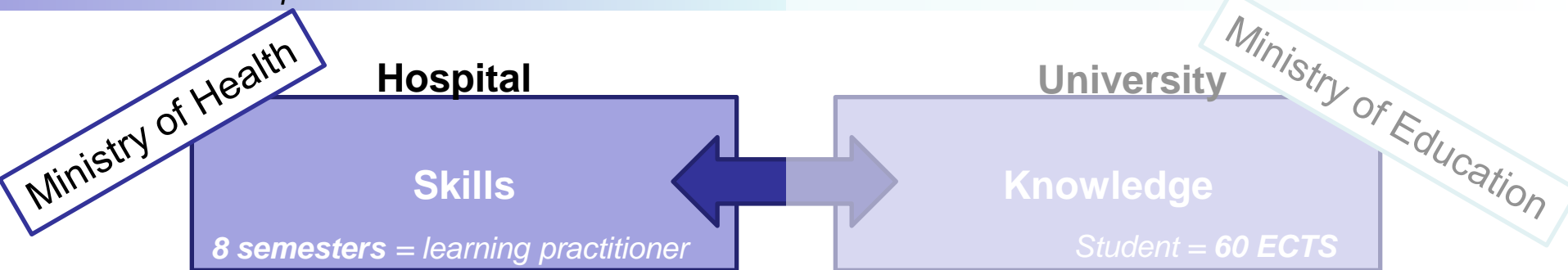
	SPD and Clinical Pharmacy	Compounding	Sterilization and medical devices	Health economy and vigilances
Agreements	~ Section 2, 4 & 5 of HP statements	~section 3 of HP statements +MTI	<ul style="list-style-type: none"> - Sterilization - Medical device (SPD) - Hospital hygiene 	<ul style="list-style-type: none"> - Health economy - Pharmaco-economy - Epidemiology - Health and security - Drug monitoring - Bibliography and communication - Medical information

« Self development » competencies:

Team work, **night rounds**, management, communication, teaching, supervising, **research**,...

Framework

Updated in 2008



Agreements

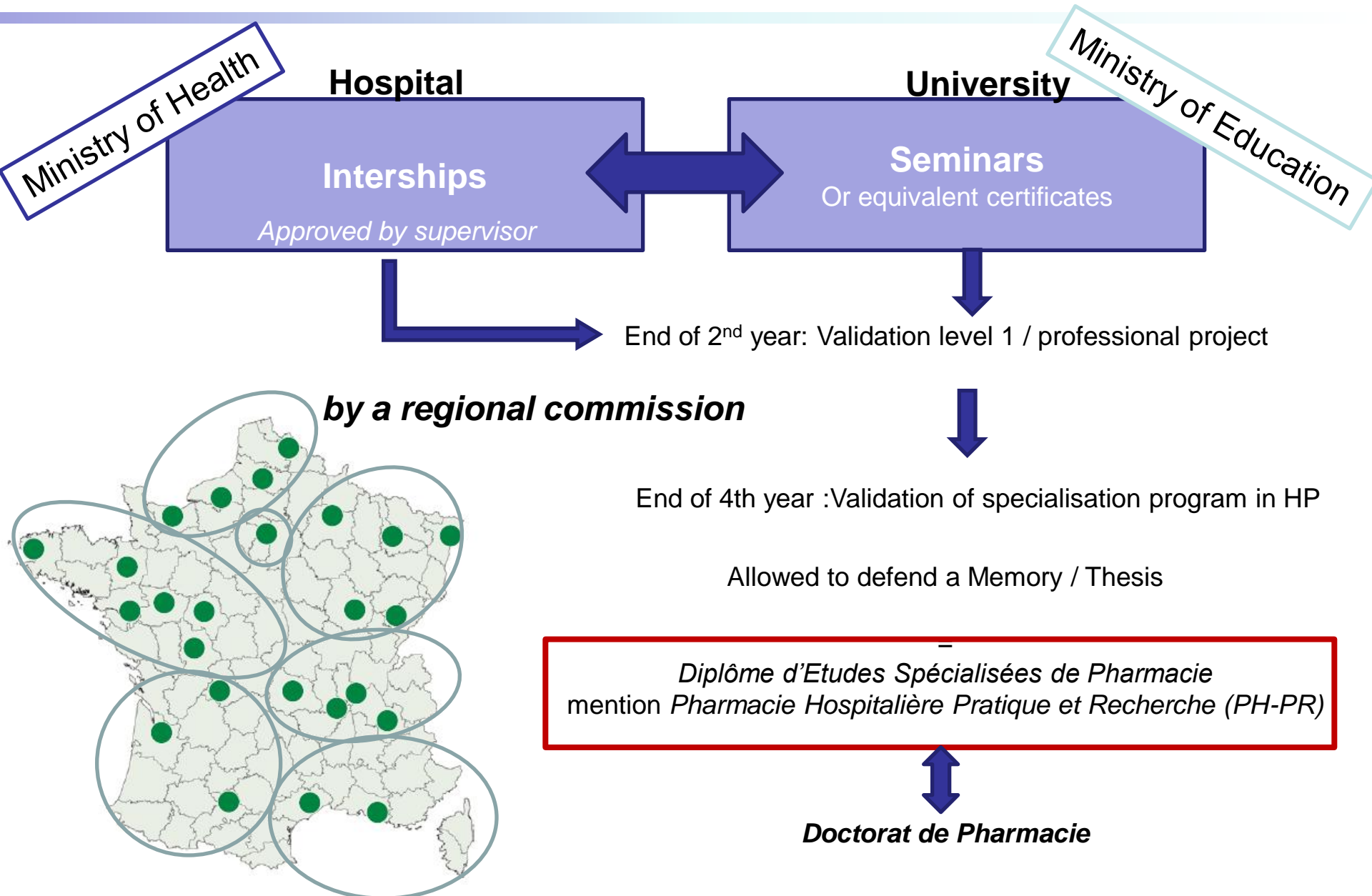
- **Public Hospitals (University H, Regional H, Psychiatry H)**
- Hospital Pharmacies**
- Clinical units
- Pharmacology labs
- Agencies
- Ministry of Health
- Foreign Hospitals
- (Industry)



To validate HP specialisation:

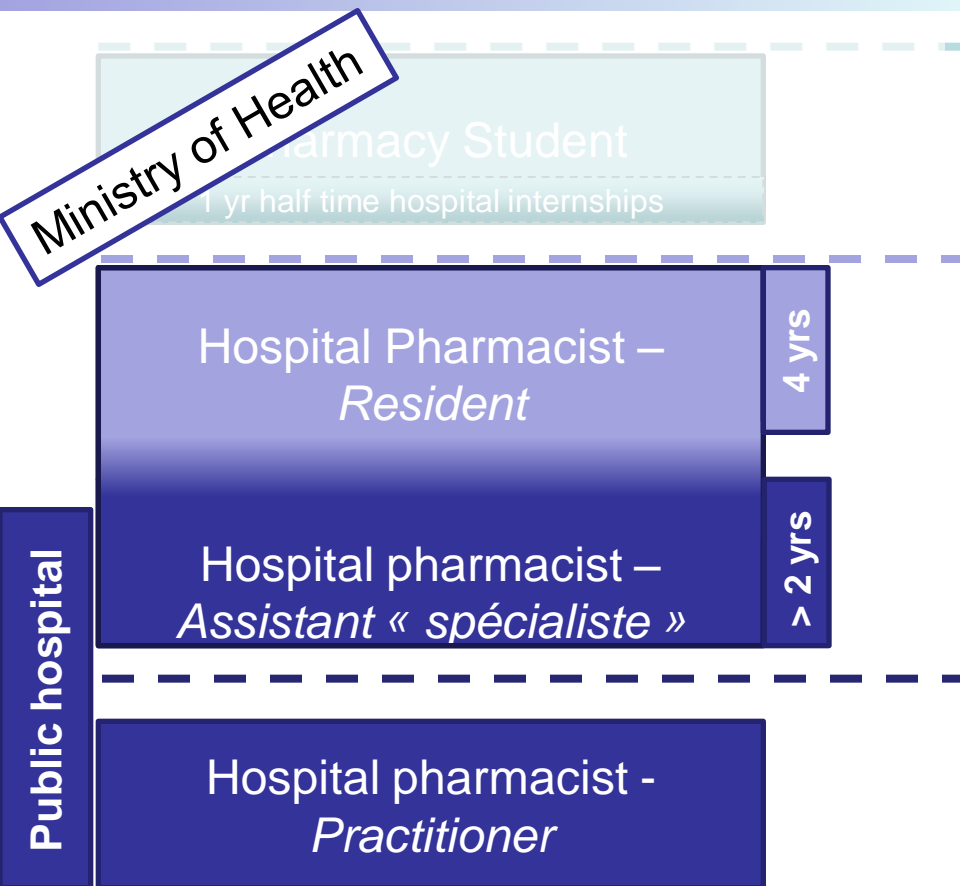
- at least 6 semesters with HP agreement
- at least 1 of each agreement

Reviewing - Graduation



Reviewing - Capacitation

Décret 2006-1221
Arrêté Juin 2007



CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE au Concours national de praticien des établissements publics de santé
Pour plus d'informations se référer à l'arrêté d'ouverture du concours ou à l'arrêté du 29 juin 2007 ou à la FAQ, disponibles sur le site du CNG

TYPE 1		TYPE 2	
DOSSIER ADMINISTRATIF	DOSSIER TECHNIQUE	DOSSIER ADMINISTRATIF	DOSSIER TECHNIQUE
<i>Un seul exemplaire</i>	<i>Trois exemplaires</i>	<i>Un seul exemplaire</i>	<i>Trois exemplaires</i>
<input type="checkbox"/> Le formulaire d'inscription dûment complété et signé ; <input type="checkbox"/> La photocopie lisible de la carte d'identité, du passeport ou du titre de séjour ; <input type="checkbox"/> La photocopie du diplôme, certificat ou autre titre autorisant l'exercice de la profession dans le pays d'obtention ; <input type="checkbox"/> La photocopie du diplôme ou certificat ou autre titre permettant l'exercice de la spécialité d'inscription ; <input type="checkbox"/> La copie du document attestant de l'inscription auprès de l'ordre national des médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes, mentionnant la date de la première inscription ; <input type="checkbox"/> Les pièces justificatives attestant des fonctions exercées dans une administration, un EP, ou un organisme à but non lucratif, mentionnant la nature des fonctions exercées, les périodes ainsi que les quotités de travail.	<input type="checkbox"/> Un sous dossier « Titres et travaux » : concerne les diplômes, titres et travaux scientifiques <input type="checkbox"/> Un sous dossier « Services rendus » : concerne l'activité professionnelle depuis l'inscription à l'ordre Tout élément mentionné dans le dossier doit être accompagné de pièces justificatives, numérotées et récapitulées dans une liste annexée à chaque dossier. * Le dossier technique constitue l'une des deux épreuves prévues, il est établi sous votre responsabilité. * Aucun complément de dossier ne sera accepté après la clôture des inscriptions. * Les trois exemplaires doivent être envoyés concomitamment à la demande de candidature dans trois enveloppes cachetées et affranchies au tarif lettre en vigueur.	<input type="checkbox"/> Le formulaire d'inscription dûment complété et signé ; <input type="checkbox"/> Photocopie lisible de la carte d'identité, du passeport ou du titre de séjour ; <input type="checkbox"/> La photocopie du diplôme, certificat ou autre titre autorisant l'exercice de la profession dans le pays d'obtention ; <input type="checkbox"/> La photocopie du diplôme ou certificat ou autre titre permettant l'exercice de la spécialité d'inscription ; <input type="checkbox"/> La copie du document attestant de l'inscription auprès de l'ordre national des médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes, mentionnant la date de la première inscription ;	<input type="checkbox"/> Un sous dossier « Titres et travaux » : concerne les diplômes, titres et travaux scientifiques <input type="checkbox"/> Un sous dossier « Services rendus » : concerne l'activité professionnelle depuis l'inscription à l'ordre Tout élément mentionné dans le dossier doit être accompagné de pièces justificatives, numérotées et récapitulées dans une liste annexée à chaque dossier. * Le dossier technique constitue l'une des trois épreuves prévues, il est établi sous votre responsabilité. * Aucun complément de dossier ne sera accepté après la clôture des inscriptions. * Les trois exemplaires doivent être envoyés concomitamment à la demande de candidature dans trois enveloppes cachetées et affranchies au tarif lettre en vigueur.

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou envoyés par courrier recommandé avec AC au siège de l'ARS de votre lieu de résidence

Capacitation = peer reviewing

- skills
- knowledge
- publications
- certificates
- teaching
-

Ongoing 4 years

In France, the Hospital Pharmacist Practitioner has the same status than the Hospital Medical Practitioner

Professional development

Ministry of Health



Monitoring

National Order of Pharmacists



Hospital pharmacist –
Assistant « spécialiste »

Hospital pharmacist -
Practitioner

1 validated program per year

In the Pipeline

To require DES de Pharmacie (or equivalent diploma/experience) to be able to work as a hospital pharmacist in pharmacies in public and private hospitals.